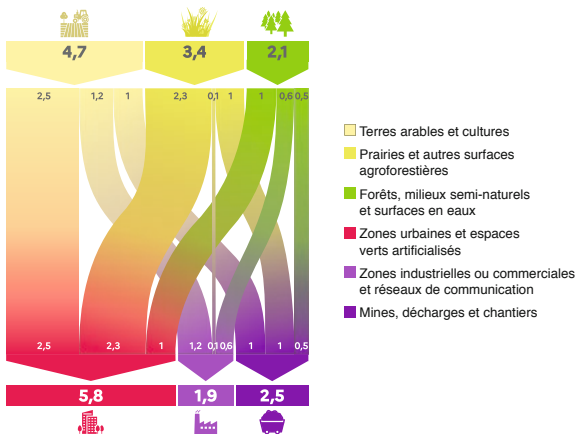


Dynamique d'artificialisation des sols

Avec 10,2 km² soustraits aux espaces naturels agricoles et forestiers entre 2000 et 2018, l'artificialisation progresse deux fois moins vite dans les aires d'adhésion des parcs nationaux que sur l'ensemble du territoire français⁸. Les cœurs de parc sont, quant à eux, préservés.

ORIGINE ET DEVENIR DES SURFACES NOUVELLEMENT ARTIFICIALISÉES DANS LES PARCS NATIONAUX, ENTRE 2000 ET 2018

En km²



Champ : partie terrestre des aires d'adhésion des parcs nationaux, hors Parc amazonien de Guyane.

Source : CORINE Land Cover, 2000, 2006, 2012 et 2018. Traitements : SDES, 2020

⁸ Hors Guyane.

L'artificialisation est la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle. Son évolution est rythmée par les dynamiques démographique et économique. Ses conséquences pouvant être préjudiciables à l'environnement et à la production agricole, elle est une préoccupation majeure en France et un point d'attention particulier des parcs nationaux.

Les chartes des parcs nationaux intègrent parmi leurs objectifs des règles de protection forte des sols. Ainsi, le Parc national des Calanques ambitionne par exemple de « limiter l'artificialisation, renforcer l'intégration paysagère des aménagements, rechercher la réversibilité ».

Sur la période 2000-2018, 10,2 km² ont été artificialisés, dont 0,7 km² entre 2012 et 2018. Cette dynamique affecte uniquement les aires d'adhésion et est deux fois moins forte que celle observée sur l'ensemble du territoire français hors Guyane (+ 0,2 % par an dans les aires d'adhésion, contre + 0,4 % par an en France). Avec 6,5 km² consommés, le Parc national de la Guadeloupe est celui dont le rythme d'artificialisation est le plus fort. Le Parc national de La Réunion et le territoire préfigurateur du Parc national de forêts⁹ ont chacun connu une hausse de l'artificialisation de près d'un km² entre 2000 et 2012, suivie par une légère renaturation entre 2012 et 2018.

Dans les aires d'adhésion des parcs nationaux, l'artificialisation s'opère davantage à des fins d'urbanisation¹⁰ (57 %) que d'industrialisation ou de développement des réseaux de communication (19 %). Les autres espaces consommés deviennent des mines, décharges et chantiers. L'artificialisation se fait principalement aux dépens des terres agricoles de type terres arables et cultures (46 %) ou prairies et surfaces agroforestières (33 %) et, dans une moindre mesure, au sein des forêts et autres milieux semi-naturels (21 %).

⁹ Bien que le Parc national de forêts ait été créé fin 2019, les données correspondant à son territoire ont été traitées ici pour la période 2000-2018.

¹⁰ Comprenant locaux, voiries et espaces verts urbains.